

# Financer sa mobilité

## Penser à son budget

Lors de la constitution de votre **budget prévisionnel**, renseignez-vous pour estimer au mieux les dépenses que vous aurez au cours de votre séjour et assurez-vous d'avoir les ressources personnelles nécessaires pour y faire face.

Vous trouverez ci-après un document permettant de vous préparer, avec des exemples de postes de dépenses et de ressources: [lien](#)

Les aides à la mobilité proposées par l'université ne sont pas automatiques et elles ne permettront pas de couvrir la totalité de vos frais à l'étranger.

## Le dispositif Aquimob

Le [dispositif Aquimob](#) vous permet, grâce à un dossier unique, de postuler à toutes les aides à la mobilité disponibles via votre établissement.

### Avec Aquimob vous candidatez à

\* **L'aide Erasmus+** de l'Union Européenne pour la période de formation ou de stage (forfaits 2020-2021/mode de calcul au jour)

Les pays de destination du programme Erasmus+	Études	Stage
Groupe 1 : Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Luxembourg, Liechtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni	370	520
Groupe 2 : Autriche, Belgique, Italie, Chypre, Allemagne, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Malte	320	470
Groupe 3 : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, République de Macédoine	270	420

du Nord, Slovénie, Turquie, Croatie, République Tchèque		
---	--	--

\* L' **aide à la mobilité internationale** du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (pour une mobilité d'étude et/ou un stage obligatoires)

\* **L'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine**

- Pour une **mobilité d'étude**

- Pour un **stage obligatoire**

Vous devez obligatoirement **faire la demande d'aide à la mobilité avant le début de votre séjour.**

**L'attribution d'une aide à la mobilité n'est pas automatique.**

Les aides sont cumulables avec la bourse sur critère social du CROUS.

## **Autres financements possibles**

N'hésitez pas à contacter **la Région** (si autre que la région Aquitaine), **le département** et **la municipalité** de résidence de vos parents, qui peuvent peut-être (sous certaines conditions) proposer des financements complémentaires à votre mobilité.

**L'OFAJ** vous permet de profiter d'une bourse pendant 1 à 3 mois pour enrichir votre expérience professionnelle avec **un stage pratique en Allemagne**. Les conditions à remplir sont les suivantes : vous avez moins de 31 ans, vous êtes étudiante ou étudiant inscrit régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur en France, et le stage fait partie intégrante de votre formation (il doit être obligatoire ou fortement recommandé dans votre cursus actuel). **Pour plus d'informations concernant le dépôt de la demande, rendez-vous sur notre page dédiée : <https://www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants.html>**

Vous trouverez ci-après un  **guide relatif aux aides à la mobilité.**